



## Commission Sportive Seniors

Objet : Informations sur la constitution des divisions PNF et RF2 – Saison 2025/2026

Madame, Monsieur,

Comme indiqué lors de la parution des calendriers, nous revenons vers vous afin de vous apporter des explications détaillées concernant la situation particulière rencontrée cet été dans l'organisation des divisions seniors féminines PNF et RF2.

### **1. Fin de la saison 2024/2025 et intersaison**

À l'issue du championnat 2024/2025, plusieurs clubs ont sollicité soit une rétrogradation volontaire en RF2, soit un arrêt complet de leur participation aux championnats régionaux. Conformément aux règlements en vigueur, ces demandes ont été acceptées.

Ces désengagements successifs ont cependant entraîné un déséquilibre entre la PNF et la RF2, avec un nombre d'équipes insuffisant en PNF et trop élevé en RF2.

### **2. Repêchages et invitations**

Afin de rétablir un équilibre et de garantir des championnats cohérents, la Commission Sportive a procédé, tout au long de l'été, à de nombreux échanges avec les clubs :

- des propositions de repêchages ont été transmises aux clubs concernés en respect des critères réglementaires,
- des invitations ont également été adressées, toujours dans le cadre des textes en vigueur, pour compléter les divisions et combler les vides.

Malgré ces démarches, à la parution des calendriers, la division PNF ne comptait que 9 équipes (contre 12 normalement) et la division RF2 12 équipes.

### **3. Ajustements post parution des calendriers**

Dans l'intérêt général et afin d'éviter un championnat avec des équipes exemptes chaque week-end, nous avons poursuivi nos recherches pour compléter la PNF.

Début septembre, un club a confirmé son accord pour intégrer la division PNF, permettant ainsi de porter celle-ci à 10 équipes. Cette intégration a mécaniquement entraîné un repêchage en RF2, ce qui a nécessité une légère adaptation des calendriers.

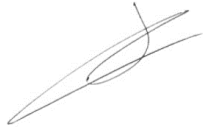
### **4. Situation actuelle**

Avec à ces ajustements tardifs mais nécessaires, la division PNF compte désormais un nombre d'équipes pair, évitant ainsi tout exempt lors des journées de championnat, tandis que la RF2 est complète. Ces rééquilibrages permettent aujourd'hui d'assurer un déroulement normal des compétitions malgré les aléas rencontrés durant l'intersaison, même si la PNF ne compte plus 12 équipes comme initialement prévu.

Nous tenions, par ce courrier, à vous apporter une vision claire du travail mené pendant l'intersaison et à vous remercier pour votre compréhension face à ces ajustements exceptionnels.

Veuillez agréer, Madame la Présidente / Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Saran, le 13/09/2025

  
Cédric LATRIMOUILLE  
Président de la Commission Sportive Seniors